

OPAJ 2020 - Session Juillet

1. Quelle est la caractéristique juridique principale de l'État ?
 - A. Il est toujours démocratique
 - B. Il est dirigé par un seul homme
 - C. Il est souverain et une personne morale
 - D. Il dépend des lois internationales
2. Quel élément n'est pas constitutif de l'État ?
 - A. La monnaie
 - B. La population
 - C. Le territoire
 - D. Le pouvoir politique
3. Selon Renan, qu'est-ce qui définit principalement une nation ?
 - A. La religion
 - B. Un vouloir vivre collectif
 - C. Une langue commune
 - D. Un territoire commun
4. Quel est le fondement du pouvoir politique dans une démocratie ?
 - A. Dieu
 - B. Le peuple
 - C. L'armée
 - D. Le roi
5. L'État unitaire centralisé se caractérise par :
 - A. Une autonomie régionale totale
 - B. Une séparation des pouvoirs
 - C. Des décisions prises depuis la capitale

D. L'existence d'un parlement régional

6. La confédération est caractérisée par :

A. L'absence de souveraineté

B. Une souveraineté partagée

C. Une souveraineté conservée par chaque État

D. Une autorité unique

7. Quel pouvoir n'est PAS exercé par le Président de la République ?

A. Législatif

B. Judiciaire

C. Spirituel

D. Exécutif

8. Qui nomme le Premier ministre en Côte d'Ivoire ?

A. Le Sénat

B. Le Président de la République

C. Le Parlement

D. Le Conseil constitutionnel

9. Quelle institution ivoirienne possède deux chambres ?

A. Le Conseil constitutionnel

B. Le Parlement

C. Le Gouvernement

D. Le Conseil d'État

10. Le pouvoir de grâce appartient à :

A. La Cour Suprême

B. Le Premier ministre

C. Le Président de la République

D. L'Assemblée nationale

11. Dans un régime présidentiel, les pouvoirs sont :

- A. Fusionnés
- B. En interaction
- C. Indépendants
- D. Confiés au parlement

12. L'État de siège est décrété :

- A. Par les maires
- B. Par le Conseil des ministres
- C. Par le Parlement seul
- D. Par le Président du Sénat

13. La séparation des pouvoirs a pour but :

- A. De renforcer l'exécutif
- B. De prévenir les abus de pouvoir
- C. De faciliter l'autoritarisme
- D. D'unifier les rôles politiques

14. Quelle est l'organisation administrative dans laquelle le pouvoir central délègue à des entités locales une autonomie de gestion ?

- A. Centralisation
- B. Déconcentration
- C. Fédéralisme
- D. Décentralisation

15. Le contrôle exercé dans la décentralisation s'appelle :

- A. Le contrôle hiérarchique
- B. La surveillance populaire
- C. Le contrôle militaire
- D. Le contrôle de tutelle

16. Le Maire peut être suspendu par :

- A. Le Président du Conseil régional
- B. Le Sénat
- C. Le Ministre de l'Intérieur
- D. Le Gouverneur de district

17. En cas de vacance du Président de la République, le pouvoir revient :

- A. Au Premier ministre
- B. Au Sénat
- C. Au vice-Président
- D. Au Président du Conseil Constitutionnel

18. Le pouvoir législatif appartient :

- A. Au Gouvernement
- B. À l'Assemblée nationale et au Sénat
- C. Au Président de la République
- D. À la Cour de cassation

19. Qui est responsable de l'ordre public dans un département ?

- A. Le Maire
- B. Le Sous-Préfet
- C. Le Préfet
- D. Le Président du Conseil régional

20. Quel type de loi précise ou complète les dispositions de la Constitution ?

- A. Loi ordinaire
- B. Loi de finances
- C. Loi organique
- D. Loi coutumière

Réponses - OPAJ 2020 Session Juillet

1. C

2. A

3. B

4. B

5. C

6. C

7. C

8. B

9. B

10. C

11. C

12. B

13. B

14. D

15. D

16. C

17. C

18. B

19. C

20. C